



**TERRES DE  
PROVENCE**

CÉRAMISTES ET POTIERS

---

## CONDITIONS TARIFAIRES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2021

### **Professionnels :**

Les tarifs des stages professionnels de formation continue sont calculés en fonction de leur prix de revient. Pour les professionnels qui peuvent prétendre à une prise en charge par les OPCO, les tarifs sont calculés à l'heure et varient de 25€ à 32€ de l'heure selon le stage proposé. Le tarif du stage sera notifié au client sur le devis que celui-ci recevra et accepté par le client lors du renvoi du bulletin d'inscription signé et accompagné d'un chèque d'acompte de 175 €. Cette somme restera due à l'organisme de formation en cas de désistement à partir de deux mois avant la date d'entrée en stage. Ces tarifs sont TTC, Terres de Provence n'est pas assujetti à la TVA.

### **Particuliers :**

Les tarifs pour les particuliers sont calculés à la journée de formation (7 heures). Ils sont actuellement de 91€ TTC par jour.

### **Demandes particulières :**

Nous consulter pour établir un devis en fonction de la durée et du contenu du stage.